

Retraite des agents titulaires : perfectionnement

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser la réglementation et les procédures de gestion des principaux dossiers CNRACL des agents titulaires
- Optimiser sa pratique pour un meilleur conseil

Public Visé

- Gestionnaires de personnels et agents des services de la paie ayant des connaissances en matière de retraite

Pré Requis

- Intégrer un service Retraite, pratiquer depuis peu, ou désirer s'initier à la Retraite des agents publics
- Avoir des connaissances en gestion de la retraite de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les procédures de gestion des dossiers de retraite des agents titulaires
- Connaître et faire connaître les nouveaux services créés par la CNRACL
- Maîtriser la législation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique autour de plusieurs cas pratiques
- Moyens pédagogiques et encadrement : Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire, Responsable d'un service Retraite

Parcours pédagogique

Présentation des retraites en France

La CNRACL

- L'affiliation
- La fin de la validation de services
- Le rachat d'études supérieures
- Le droit à l'information
 - les cohortes
 - quel dossier ?
 - quelques mots sur les anomalies de déclaration
- La pension normale
 - l'ouverture du droit à pension (âge légal et constitution du droit)
 - le calcul pension (trimestres liquidables, durée d'assurance et TBI de référence)
 - la décote et la surcote
 - le minimum garanti
- Deux accessoires de pension
 - la majoration pour enfants
 - la NBI
- Des retraites anticipées
 - catégorie active
 - fonctionnaire ayant effectué 15 ans de services (3 enfants, enfant invalide, conjoint invalide)
 - fonctionnaire handicapé
 - carrière longue
- Âge limite et positions au-delà de la limite d'âge
 - âge limite
 - recul de limite d'âge
 - prolongation d'activité

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

- maintien en fonction

- La retraite pour invalidité

- particularités

- conditions

- calcul de la pension

- Quelques mots sur la pension de réversion

- Procédures

- les démarches à effectuer

- le paiement de la pension

- la saisie des dossiers dématérialisés

- Le cumul emploi retraite

Le régime de RAFP

- acquisition des droits

- rente ou capital

- consultation de son nombre de points

La CNRACL

- Le rétablissement au Régime général et l'Ircantec

Trois jours pour perfectionner la gestion des dossiers de retraite des agents titulaires

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **1 870.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **1 740.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Chargé de formation

Tél. : 0153391424

Mail : julien.laudat@adiaj.org